



Lagupie

GAZETTE

Site : <http://www.lagupie.com> - courriel : lagupie@lagupie.com

N°2 - 26 décembre 2014

Le mot du Maire

L'année se termine et fut riche en évènements de toutes sortes. Elections municipales, renouvellement de l'assemblée à Val de Garonne Agglomération, élection Européenne, les difficultés des entreprises, le niveau d'emploi toujours en berne, et la météo qui nous joue des tours !

« C'est la crise » nous dit-on ! En fait, il faut comprendre et se rendre à l'évidence que c'est la fin de nombreux de nos systèmes, qu'ils soient d'ordre politique, social, de gouvernance etc... A défaut de ne pouvoir les prévenir, nous devons nous y préparer et surtout nous adapter.

En effet, le gouvernement a annoncé lors du débat sur le projet de budget 2015, être arrivé à un compromis sur la baisse des dotations aux collectivités locales. L'Assemblée Nationale a, quant à elle, approuvé la baisse de 3,7 milliards l'an prochain de la dotation globale de fonctionnement versée aux collectivités locales.

Force est de constater un désengagement sans précédent de l'Etat qui diminue considérablement les dotations versées aux collectivités pour rétablir les comptes de la Nation.

Pour Val de Garonne Agglomération, cette restriction représente une « perte » de 1 million d'euros sur l'année 2015, pour atteindre 3 millions à la fin du mandat. Cette « perte » de dotations remet aussi en cause les équilibres prévus pour notre commune, et nous en prenons acte.

Soyons réaliste ! Un contexte inédit, qui va impacter fortement notre budget. Malgré cela il va falloir préserver les grands équilibres dans les années à venir, comme nous y sommes légalement contraints et dégager des marges de manœuvre pour financer notre fonctionnement et quelques projets. Le temps de « l'état providence » à qui l'on pouvait tout demander est révolu.

Vous avez aussi l'avenir de notre commune en main. Comment ?

En aidant son voisin, en vous impliquant ou participant auprès des associations qui font un travail formidable et que nous vous encourageons à rejoindre. Solidarité, bénévolat, entraide, initiatives, sont des mots et des valeurs, qui prennent tout leur sens à Lagupie.

Lagupie c'est vous et j'ai confiance en vous.

Les membres du conseil municipal et moi-même, vous souhaitons de bonnes fêtes et une bonne année 2015.

Jean Max MARTIN

Gupiaises, Gupiais
vous êtes invités
le dimanche 11 janvier 2015
à 17H00 à la salle des fêtes
pour la cérémonie des vœux
de l'équipe municipale.

Nous pourrons ainsi partager
un moment de convivialité
autour d'un verre et de la
traditionnelle galette des rois.

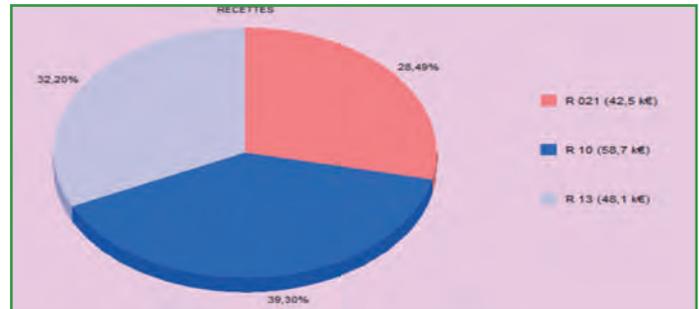
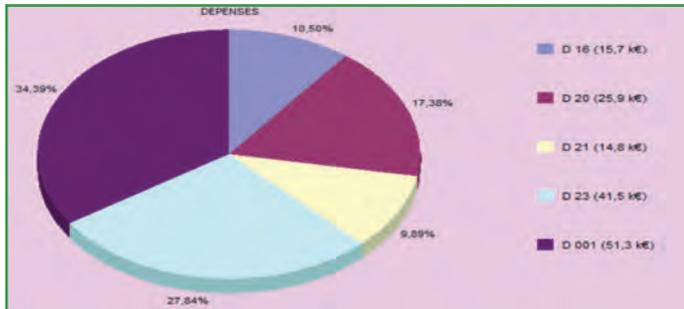
Sommaire

- P1 : Le mot du Maire - Invitation à la cérémonie des vœux
- P2 et 3 : Recensement citoyen - Budget 2014 - Commissions thématiques VGA - Le syndicat intercommunal d'aménagements de la vallée (SIAV) de la Gupie - Le mot de la rédaction
- P4 et 5 : Déploiement du très haut débit - Point vaccination - Agence nationale des fréquences
- P6 et 7: Arrêt de bus - Le site de Lagupie - Le coin des associations
- P8 et 9 : Le coin des associations (suite)
- P10 et 11 : Patrimoine : la croix du cimetière. Annuaire des professionnels de Lagupie
- P12 : Actualités générales de la Mairie

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	42 521,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	58 657,00
13	Subventions d'investissement reçues	48 060,00
	TOTAL RECETTES	149 238,00

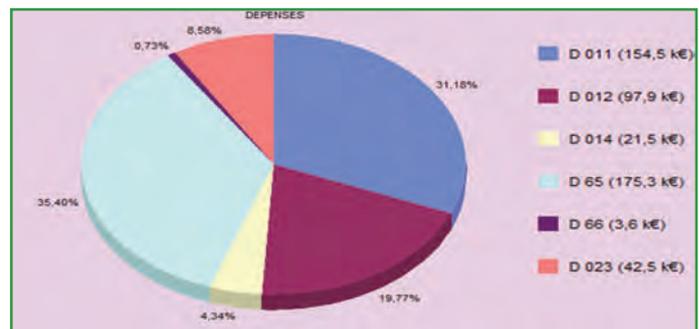
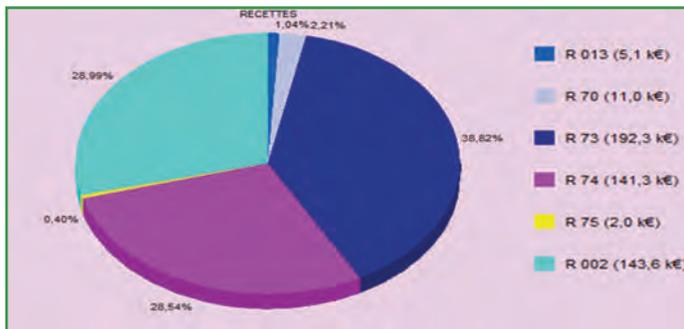
Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	15 670,00
20	Immobilisations incorporelles	25 941,00
21	Immobilisations corporelles	14 764,00
23	Immobilisations en cours	41 541,00
001	Déficit d'investissement reporté	51 322,00
	TOTAL DEPENSES	149 238,00



BUDGET 2014

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	5 130,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	10 966,00
73	Impôts et taxes	192 272,00
74	Dotations, subventions et participations	141 345,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	143 602,00
	TOTAL RECETTES	495 315,00

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	154 454,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	97 946,00
014	Atténuations de produits	21 472,00
65	Autres charges de gestion courante	175 322,00
66	Charges financières	3 600,00
023	Virement à la section d'investissement	42 521,00
	TOTAL DEPENSES	495 315,00



DATE PRÉVISIONNELLE DE PROGRAMMATION DES COMMISSIONS THÉMATIQUES - MANDAT 2014/2020

1er Lundi de Chaque Mois	2ème Lundi de Chaque Mois	3ème Lundi de Chaque Mois	4ème Lundi de Chaque Mois
Commission déplacements, mobilité, transports publics et accessibilité.	Commission équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire.	Commission enfance et petite enfance.	Commission voirie.
André FARRE	Sylvain EMORINE	Liliane MALARTIC	David GUARDIOLA
1er Mardi de Chaque Mois	2ème Mardi de Chaque Mois	3ème Mardi de Chaque Mois	4ème Mardi de Chaque Mois
Commission prospective et stratégie territoriale / Politique de la ville.	Commission habitat et aménagement de l'espace.	Commission agriculture.	Commission communication institutionnelle et usage des nouvelles technologies.
Pierre PEYROS	Jean-Max MARTIN André FARRE	Jérôme HOLTZSCHERER	Cathy KEROB
1er Mercredi de Chaque Mois	2ème Mercredi de Chaque Mois	3ème Mercredi de Chaque Mois	4ème Mercredi de Chaque Mois
Commission tourisme et comité de pilotage OTVG.	Commission environnement, cadre de vie, développement durable.	Commission économie.	Commission travaux et équipements.
David GUARDIOLA	Christophe OSSARD Michel ZANETTE	Anne-Marie CHAUMONT Michel ZANETTE	Dominique JOUVE
1er Jeudi de Chaque Mois	2ème Jeudi de Chaque Mois	3ème Jeudi de Chaque Mois	4ème Jeudi de Chaque Mois
Conférence des Vice-Présidents.	Bureau communautaire.	Commission finances communautaire et évaluation de l'action publique.	Conseil communautaire.
Daniel BENQUET	Jean-Max MARTIN	Jean-Max MARTIN Pierre PEYROS	Michel ZANETTE Jean-Max MARTIN

LE SYNDICAT INTERCOMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE (SIAV) DE LA GUPIE.

Le SIAV de la Gupie, c'est qui, c'est quoi ?

Ce syndicat, basé à la Mairie de Lagupie, a pour compétence la gestion du cours d'eau « la Gupie » et ses principaux affluents : le Pinasseau, le Boutié, le Rieutord, la petite Gupie, Le Millebordeaux, le Caubon, le Ratelier, la Régane ainsi que le ruisseau de la Ville et du Milieu. La quasi-totalité des communes appartenant au bassin versant sont adhérentes au SIAV : Treize communes en tout depuis Cambe et Monteton à la source de la Gupie et du Caubon jusqu'à Sainte Bazeille où le ruisseau de la Ville et du Milieu rejoint la Gupie qui finit son cours en Garonne.

Le bureau syndical, réélu en avril 2014, se compose du président : M. Jean-Max MARTIN, Maire de Lagupie, épaulé dans ses prises de décisions par des délégués communaux (deux par commune) dont six ont un statut de vice président.

Le secrétariat est tenu par Mme BROUILLON, secrétaire à la Mairie de Lagupie. Pour la partie technique, le syndicat fait appel à un bureau d'études privé d'Agen: I.E.S ingénieurs conseil, qui, par le biais d'un marché public, met à disposition les compétences d'une technicienne rivière : Mlle Cécile DUPOUTS, à hauteur de 10h30 par semaine soit une journée et demie. En général, la technicienne est présente sur le territoire le mardi toute la journée et le jeudi matin.

Le SIAV de la Gupie, ça sert à quoi ?

En 2009, le syndicat a obtenu une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) qui lui permet d'intervenir sur des propriétés privées avec des fonds publics. En effet, selon le code de l'environnement, (article L215-14), ceux sont les propriétaires riverains qui ont le devoir d'entretenir les berges qui leur appartiennent jusqu'au milieu du lit. Le syndicat, en exerçant ses compétences, se soustrait à eux afin de garantir une gestion cohérente tout le long des cours entamé en 2009 et s'est terminé en 2014.



Une tranche de travaux a été effectuée chaque année, permettant de restaurer la végétation rivulaire, appelée « la ripisylve », de la quasi-totalité du linéaire. La ripisylve est un élément particulièrement important pour la qualité des berges, de l'eau et du cours d'eau. En effet, elle exerce de nombreux rôles tels que le filtrage des eaux de ruissellement, l'ombrage du lit, le maintien des berges, la lutte contre les crues brutales (rôle de frein hydraulique) et favorise la biodiversité notamment. Afin de conserver ces bénéfices, elle doit être entretenue régulièrement et de façon équilibrée. d'eau. Un programme pluriannuel de gestion sur 5 ans a été mis en place.

La DIG, valable 5 ans, est arrivée à son terme en février 2014. Pour l'obtention d'une nouvelle DIG, la technicienne est en train de réaliser

un état de lieux du bassin versant et de ses cours d'eau. C'est à partir de ce diagnostic que sera créé le prochain Programme de Gestion pour 5 nouvelles années.

Ceci est un long processus qui oblige à mettre les travaux sur pause pour au moins une année entière. Le prochain programme aura des objectifs plus ambitieux de restauration des fonctionnalités du cours d'eau dans le but d'atteindre les objectifs fixés par la Directive européenne Cadre sur l'Eau de 2000 à savoir l'atteinte ou le maintien du Bon Etat Ecologique des cours d'eau à l'objectif 2021 ou 2027.

Contacts

Mlle Dupouts est joignable au : 06 75 14 49 22 ou par mail : tech.ies@gmx.fr.

Pour plus d'informations : consultez la page internet : <http://www.siavgupie.over-blog.com>.

LE MOT DE LA RÉDACTION

Fini 2014, voilà 2015.

On peut faire le bilan de l'année passée, et sombrer dans la morosité ambiante ou alors fonder beaucoup d'espoir pour cette nouvelle année.

Eh bien moi j'ai décidé d'être optimiste !

Être optimiste, ce n'est pas être béat ou rêveur, ce n'est pas nier les difficultés ou voir le monde plus beau qu'il n'est.

Être optimiste, c'est être réaliste et affirmer que le pessimisme ne construit rien. C'est diriger notre regard vers ce qui fonctionne et mobiliser nos énergies pour faire reculer cette défiance collective qui nuit à la consommation, à la croissance, à l'emploi, à la solidarité...

Je fais partie de ceux qui veulent croire à l'optimisme et ont une réelle envie de trouver les solutions pour un quotidien plus positif, plus heureux. Et à Lagupie, il y en a comme cela. Je pense à tous ces entrepreneurs qui vivent sur notre commune, ils sont plus d'une vingtaine, et je sais que certains ont des projets en gestation. Nous pouvons qu'encourager ces hommes et femmes qui prennent leur destin en main, et constater que la culture entrepreneuriale est vivante.

Je pense également aux associations dynamiques, entourées de bénévoles qui donnent de leur temps pour nous divertir, animer. C'est vous qui faites que cela puisse continuer.

Merci en effet à tous ces bénévoles qui participent à rendre notre quotidien plus agréable. Je pense à ceux que j'ai vu aider aux travaux engagés sur la commune. A ceux qui nous permettent de lire cette gazette et bientôt naviguer sur votre site internet (merci à Véronique, Thomas et Xavier).

Nous vivons des changements auxquels nous faisons face, car à Lagupie nous avons chacun en nous les solutions. La vie est ce qu'elle est ! C'est notre façon de l'appréhender qui fera qu'elle sera plus belle ou plus difficile.

Je vous souhaite une Bonne Année à tous, une année optimiste

Michel ZANETTE



CONSEIL GÉNÉRAL - DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT INSTALLATION DU SYNDICAT « LOT-ET-GARONNE NUMÉRIQUE »

L'accès au Très haut débit est un enjeu majeur

L'accès au Très haut débit (THD) est un enjeu majeur d'aménagement du territoire, d'attractivité et de compétitivité et un enjeu de société pour les familles, les entreprises et les services publics. Très tôt, le Conseil général a pris conscience de la nécessité de préparer l'arrivée du THD en Lot-et-Garonne. Ainsi, depuis 2011, le Département a défini une feuille de route et préparé la constitution d'un syndicat mixte, regroupant le Conseil général, le Conseil régional d'Aquitaine, le Syndicat départemental d'électricité et d'énergies, en partenariat avec l'ensemble des communautés d'agglomérations et des communautés de communes.

Aujourd'hui, l'installation du syndicat « Lot-et-Garonne numérique » constitue une avancée majeure pour le déploiement du THD en Lot-et-Garonne puisque ce dernier assurera la construction du futur réseau fibre optique dans les zones non couvertes par les opérateurs privés. Le Lot-et-Garonne est ainsi le premier département d'Aquitaine à constituer un syndicat numérique dédié au Très haut débit, regroupant tous les acteurs clés de ce dossier.

Composition du bureau

- Président : Pierre Camani, président du Conseil général de Lot-et-Garonne
- 1re Vice-présidente : Nathalie Manet-Carbonnière, conseillère régionale d'Aquitaine en charge des Technologies d'Information et de Communication
- 2e Vice-président : Jean Gallardo, président du Syndicat départemental d'électricité et d'énergie de Lot-et-Garonne
- 3e Vice-président : Jean Dionis du Séjour, président de l'Agglomération d'Agen
- 4e Vice-président : Marc Tranchard, conseiller communautaire de la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuveois
- Secrétaire : Michel Esteban, vice-président du Conseil général en charge du Développement durable

A noter que ces fonctions sont basées sur le bénévolat et qu'aucune n'engendre d'indemnité financière.

Afin de structurer ses travaux, le syndicat s'organise autour des 5 commissions thématiques suivantes :

- Commission du Schéma directeur territorial d'aménagement
- Commission du Suivi des projets de déploiement privés
- Commission des Projets de déploiement publics
- Commission des Usages numériques
- Commission Coopération et Mutualisation régionale.

L'organisation de ces commissions se mettra en place dans les prochaines semaines.

Quels enjeux pour le Lot-et-Garonne ?

L'aménagement numérique est pris en compte de longue date en Lot-et-Garonne, avec un programme de résorption de zones blanches lancé dès 2008. Département à forte dominante rurale, avec un habitat dispersé important, le Lot-et-Garonne subissait avant 2008 ce que l'on appelle la fracture numérique. La mise en place des réseaux Haut débit, très tardive en dehors des centres urbains, a créé de fortes disparités de services qui ont été durement ressenties. Ainsi, dès 2008, le Département a mis en place un programme permettant, en 2007 et 2008, une couverture à hauteur de 99 % sur tout le territoire et 100% avec les offres satellite.

Dans le même temps, le Conseil général a anticipé l'avenir, en préparant l'arrivée d'un réseau très haut débit fibre optique. Il a alors œuvré à la création d'un syndicat regroupant, outre le Département et la Région, les 16 intercommunalités lot-et-garonnaises et le Syndicat départemental d'électricité et d'énergie de Lot-et-Garonne, soit le premier syndicat Très haut débit d'Aquitaine.

Objectifs :

- Connecter 70 % des Lot-et-Garonnais à la fibre optique d'ici 10 ans
- Développer des solutions alternatives (bon haut débit) pour le tiers restant tout en poursuivant la couverture progressive en fibre optique.

Les missions du syndicat Lot-et-Garonne numérique

La création du syndicat « Lot-et-Garonne numérique » était indispensable pour structurer l'action des collectivités et assurer un déploiement équilibré de la fibre optique, sur tout le département. Il s'agit d'une avancée majeure pour le déploiement du THD en Lot-et-Garonne puisque le syndicat assurera la construction du futur réseau fibre optique dans les zones non couvertes par les opérateurs privés. En effet, le plan d'actions du syndicat prévoit de procéder au déploiement de la fibre optique dès 2015 dans les territoires ruraux. L'objectif du syndicat est simple : un branchement en milieu rural pour un branchement en milieu urbain. Le Syndicat mixte Lot-et-Garonne numérique assumera d'autres missions.

Programme d'investissement et plan de financement

Equiper le Lot-et-Garonne en Très haut débit représente un investissement considérable, à savoir 128 M€ sur 10 ans. Il est donc essentiel d'obtenir des aides, notamment de l'Etat qui devrait s'engager à hauteur de 48 M€, le solde restant à la charge des collectivités membres du syndicat (dont 21 M€ pour le Conseil général). Le syndicat déposera ainsi dans les semaines à venir une demande de soutien financier auprès du Fonds nationale pour la société numérique.

Contact conseil général : 05 53 69 40 00 ou 05 53 68 81 16



LE POINT SUR VOTRE VACCINATION ET CELLE DE VOTRE ENTOURAGE

En Aquitaine, le niveau de vaccination reste insuffisant et inférieur à la moyenne nationale pour de nombreuses maladies et notamment chez les adolescents.

A l'occasion de la rentrée scolaire, l'Agence régionale de santé et ses partenaires* souhaitent inviter chaque Aquitain et notamment les parents de jeunes enfants, d'adolescents et les jeunes adultes, à vérifier leurs vaccinations auprès d'un professionnel de santé : médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme.

La plupart du temps, les personnes qui ne sont pas à jour de leurs vaccins l'ignorent. C'est regrettable car sans le savoir, elles se mettent en danger et prennent le risque de contaminer les personnes les plus vulnérables de leur entourage : nouveaux nés, personnes âgées ou fragiles.

Pourtant, le vaccin est la seule protection efficace contre certaines maladies infectieuses, qui peuvent conduire à l'hôpital : atteintes respiratoires ou du cerveau, surdité, stérilité... Chacun doit avoir également conscience, qu'à chaque âge de la vie, la vaccination est nécessaire, puisque des rappels sont prévus et des vaccins sont conseillés pour certaines populations (en fonction de l'âge, de la profession, ...).

Informers et protéger les adolescents et les jeunes adultes, une des priorités en Aquitaine

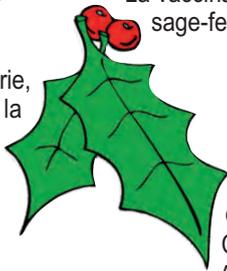
Les adolescents et les jeunes adultes sont :

- particulièrement touchés par les maladies infectieuses et leurs complications,
- exposés à des risques particuliers liés à cet âge de la vie,
- il s'agit potentiellement de futurs parents, ce qui permet de protéger les enfants à naître et les nourrissons.

Rougeole, oreillons, rubéole, coqueluche, hépatite B, diphtérie, tétanos poliomyélite, méningite, il est important de vérifier la protection vaccinale et de faire les rattrapages, si nécessaire, afin de se protéger et de protéger son entourage.

Restez particulièrement vigilants face à la rougeole avec le vaccin ROR

- Le niveau de protection vaccinale, bien qu'en progrès, est toujours insuffisant pour éviter un retour de l'épidémie,
- Cette maladie peut avoir des conséquences graves : pneumonies et encéphalites.



L'Aquitaine a été impactée par une épidémie de rougeole entre 2008 et 2011 : 1 cas sur 2 a concerné des 15 à 30 ans et 30 % des personnes ont été hospitalisées. Il existe une seule solution pour se protéger : la vaccination avec deux doses pour les personnes âgées de 1 à 32 ans. Depuis 2013, un nouveau calendrier vaccinal simplifié : informez-vous

Pour optimiser le nombre de doses de vaccin en tenant compte des connaissances, et garantir une protection optimale, le calendrier vaccinal a été simplifié.

Retrouvez plus d'informations sur : www.ars.aquitaine.sante.fr (rubrique Votre santé/ La santé par thème). Pour savoir facilement où vous en êtes dans vos vaccins, créez gratuitement votre carnet



de vaccination électronique qui vous alertera par mail et sms des rappels à faire : rendez-vous sur : www.mesvaccins.net.

Tous les vaccins obligatoires ou recommandés sont remboursés à 65% par la sécurité sociale, et la différence est prise en charge par la mutuelle, même sur les forfaits de base.

La vaccination : parlez-en à votre médecin, pharmacien, infirmier ou sage-femme.

**Protégeons-nous,
vaccinons-nous !**

* CHU de Bordeaux, Union régionale des professionnels de santé d'Aquitaine (médecins libéraux, pharmaciens), Conseils de l'Ordre des pharmaciens, Mutualité Française Aquitaine, caisses d'assurance maladie d'Aquitaine (CPAM, MSA, RSI), Rectorat de Bordeaux, Service interuniversitaire de médecine préventive et de santé des étudiants, Groupe d'étude en préventologie, Mairie de Bordeaux, Conseils généraux (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)

AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

Notre commune est concernée par le déploiement des six nouvelles chaînes gratuites de la TNT HD (haute définition) depuis le 21 octobre dernier dans le cadre d'une procédure menée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Cet enrichissement de l'offre télévisuelle peut s'accompagner de changements de canaux pour des chaînes existantes de la TNT. Pour continuer à les recevoir les téléspectateurs doivent procéder à une recherche et mémorisation des chaînes. Cette opération peut aussi leur permettre de recevoir les six nouvelles chaînes. Elle ajuste également la numérotation des chaînes locales (à partir de 30).

L'Agence nationale des fréquences (ANFR), en charge de la bonne réception de la télévision en France conjointement avec le CSA, contrôle le bon déroulement de ces opérations. Elle intervient si besoin, dans les zones où les Téléspectateurs rencontrent des problèmes de réception de la TNT.

À cette fin, l'Agence a mis en place un numéro spécial : 0 970 818 818, il permet aux téléspectateurs de signaler leurs difficultés, afin qu'elle intervienne dans les meilleurs délais.

Par ailleurs des aides financières sont disponibles pour les téléspectateurs qui ne reçoivent plus certaines chaînes existantes à la suite des changements de canaux. Elles ont été mises en place par l'Etat et sont gérées par l'ANFR. Ces aides de 120 euros maximum pour adapter l'antenne ou 250 euros maximum pour changer de mode de réception sont accordées sans condition de ressources aux foyers en résidence principale ou secondaire afin de continuer à capter les programmes qu'ils recevaient avant le 21 octobre 2014.

Afin de savoir si notre commune est concernée par les réaménagements de canaux et si vous pouvez prétendre aux aides financières, l'ANFR a mis en ligne ces informations à l'adresse suivante : www.recevoirlatnt.fr.

TRAVAUX AMÉNAGEMENTS 2014

Travaux aménagements du village : marquage bus, traçage du sens de circulation, délimitation des places de stationnement, matérialisation du parking par des balustres en bois, plantation de 2 arbres et différents travaux à l'école.

Tous ces travaux ont été réalisés gratuitement par une équipe de bénévoles; d'élus et d'habitants de Lagupie. Les économies réalisées permettront de dégager de la trésorerie supplémentaire pour les futurs travaux.

En 2015, démarreront les travaux de mise en accessibilité de la Mairie et de l'école, et nous vous tiendrons informé des autres travaux à venir dans notre prochaine édition.

Petit rappel

L'aménagement du parking a été réalisé pour sécuriser les accès à l'école et la salle des fêtes. Nous observons régulièrement mal garés et gênant le bus scolaire. Il serait dommage de devoir faire verbaliser les perturbateurs et de troubler la tranquillité de notre village.



RECENSEMENT CITOYEN

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche doit s'effectuer entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit l'anniversaire.

Se présenter à la mairie munie du livret de famille mis à jour et d'une pièce d'identité justifiant la nationalité française. Une attestation de recensement sera délivrée, il est primordial de la conserver précieusement. En effet, cette attestation sera réclamée pour toute inscription à tout examen ou concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même la conduite accompagnée, etc...).

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pour voter en 2015, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014 !

LAGUPIE SUR LA VAGUE NUMERIQUE

Pourquoi créer un site internet, lagupie.com ?

Le site internet communal permet de valoriser la commune et ses actions mais aussi d'offrir à ses administrés un service de proximité, complémentaire à celui proposé en Mairie.

La création d'un site web est un puissant outil de communication aujourd'hui incontournable. Une communication sans frontière, en continu, une vitrine de notre commune, au service de tous, accessible au plus grand nombre à tout moment.

N'oublions pas qu'un site internet est le reflet de l'activité communale, témoin de son dynamisme et de son développement.

Certains usagers potentiels du site peuvent avoir des besoins particuliers en matière d'accessibilité. L'utilisation d'Internet peut être un outil d'insertion très important pour les personnes handicapées ou pour les personnes peu autonomes. Le site communal peut en effet donner accès à des informations et à des prestations de service public sans qu'il soit nécessaire de se déplacer. Bientôt les démarches administratives proposées seront faciles d'accès

et offriront de multiples choix, tel le guide des démarches, le portail géolocalisé et les téléformulaires.

A vous de nous aider à faire vivre ce site en nous proposant des articles, des photos, vos commentaires...

Que tous se rassurent, notre journal papier n'est pas pour autant mort. Vous le recevrez toujours dans votre boîte aux lettres.



Le coin des associations

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Composition de l'association

L'APE se compose de 4 membres permanents :

- Présidente : Mme RAZCDKIEWICZ Maylis (05.53.79.66.90)
- Vice Présidente : Mme ROUSSEL Valérie (05.53.64.38.04)
- Trésorière : Mme MANDIN Karen (05.53.94.36.73)
- Secrétaire : Mme CHEMINADE Katia (05.53.93.39.89)
- ...et 16 membres bénévoles !

La rentrée de l'APE a débuté avec l'achat au mois de septembre de 4 vélos au profit de l'école maternelle de Jusix.



membres et le bureau a été réélu dans son intégralité.

Le calendrier des manifestations organisées par l'APE a été adopté ainsi que les financements pour les sorties scolaires de fin d'année (en cours de préparation).



Animations 2014/2015 à venir

L'association a ensuite organisé son vide grenier annuel qui s'est tenu le dimanche 5 octobre à Lagupie. 160 exposants se sont donnés rendez-vous sur environ 1000 mètres linéaires. Une journée très réussie dont les bénéfices seront entièrement utilisés au financement des projets scolaires.

- Le spectacle et goûter de Noël : le jeudi 18 décembre à St Martin Petit (réservé aux enfants)
- le carnaval : le vendredi 13 février à Lagupie, (date à confirmer)
- Le loto des écoles : le samedi 21 mars à Saint Martin Petit
- La kermesse : le vendredi 26 juin à St Martin Petit

Nous souhaitons remercier l'épicerie de Régis et Martine Martin, la Mairie de Lagupie, les parents d'élèves qui sont venus nous aider et les bénévoles de l'association pour la réussite de cette manifestation.

Nous avons ensuite tenu notre Assemblée Générale le 15 octobre. A cette occasion, nous avons accueilli des nouveaux

Parents, n'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider dans l'organisation de toutes ces manifestations, en tant que membre ou bénévole. Pour nous joindre : aperpilagupie@yahoo.fr

Le bureau de l'APE

LAGUPIE SPORT LOISIRS

Composition du bureau :

- Président : Mr Michel CHARLOT.
- Vice président : Mr Christian FAUX,
- Vice présidente déléguée : Mme Danielle ARCANDERAT.
- Trésorière : Mme Françoise RALLEC.
- Trésorière adjointe : Mme Julienne DE BIASI.
- Secrétaire : Mme Danièle COURREGES.
- Secrétaire adjointe : Mme Françoise LAFABRIE.
- Adresse mail : lagupiesportloisirs@hotmail.com



LAGUPIE SPORT LOISIRS (SUITE)

Voici nos manifestations depuis la rentrée

- Le 13/09/2014 : à l'église de Lagupie concert de 2 chorales : "l'harmonie par le chant" et "les rossignols de Tolzac".

- Le 14/09/2014 : Festi'pomme fête annuelle de l'association.

Le matin 2 randos, dans la salle expos de peintures et arts artisanaux, sur le parking stands de produits de bouche, expo de matériel agricole, jeux gratuits pour les enfants : structure gonflable, karting, expo de dessins des enfants du regroupement scolaire, prestation du clown "roule ta boule" qui a fait la joie des petits et grands...

- Spectacle de variétés des "Tréteaux de St Pierre" le 18/10/2014

Très belle prestation en chansons et sketches par une dizaine de bénévoles pour le plus grand plaisir des spectateurs.



- Téléthon 22/11/2014

Marche l'après-midi, dépanouillage suivi d'un repas convivial et karaoké.

- Réveillon du 1er janvier 2014/2015

A venir pour 2015

Les dates ne sont pas encore arrêtées, consultez le site :

lagupie@lagupie.com
(onglet associations)

- Jeux de société courant février.
- Début avril : Marche du cœur.
- Mai/Juin : notre voyage.



LE CLUB DES AÎNÉS RURAUX GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Repas de fin d'année chez les aînés ruraux.

Annuellement les adhérents de Générations mouvement les aînés ruraux de Castelnau – Lagupie se réunissent pour le repas annuel. Ainsi ils se sont retrouvés ce samedi 8 Novembre à la salle des fêtes de Lagupie, 130 convives autour des tables et ont pu apprécier l'excellent repas servi par le traiteur AJAS d'Allemands du Dropt.



(Photo : de gauche à droite, Mr. CAILLERT, Mme. BLANC, Mr. GIRARDI, Mr. et Mme. Bouscaillou, Mr. et Mme. DUBOURG et Mr. et Mme. RIFFAUD)

A cette manifestation conviviale étaient présent Mr. le Sénateur, Président du Conseil Général Pierre CAMANI et son épouse ainsi que Mrs les Maires de Castelnau et Lagupie. Le club en a profité pour fêter un nonagénaire Mr. CAILLERET Jean, deux octogénaires Mme BLANC Josette et Mr. GIRARDI Jean Pierre, deux noces de diamant de Mr. et Mme Roland et Lucienne BOUSCAILLOU et de Mr. et Mme Gilbert et Simone DUBOURG et une noce d'or de Mr. et Mme Pierre et Maryse RIFFAUD.

Cet après midi était animé par 1, 2, 3 Musette. L'ensemble des participants s'est séparé ravi et souhaite que rien ne soit changé pour le repas 2015.

Michel BOUSCAILLOU

Association Générations mouvement les aînés ruraux

L'association "Générations Mouvement les Aînés Ruraux" de Castelnau - Lagupie compte 195 adhérents. Elle organise 3 réunions mensuelles, soit le premier mardi du mois un petit loto à Castelnau, le dernier mardi du mois à Lagupie, et le 3ème jeudi du mois la belote à Lagupie.

En outre au cours de l'année elle organise 3 grands lotos à Castelnau. La fête du printemps a lieu à Castelnau au mois de Mars. Le repas de fin d'année se fait à Lagupie, au mois de Novembre, où se réunissent plus de 130 personnes.

De plus en 2014 elle a participé à 5 voyages, dont un d'une semaine en Normandie du 1er au 7 Juin. 55 personnes ont participé à ce voyage et elles en sont revenues ravies, et un grand nombre d'entre elles sont inscrites pour le voyage 2015 du 07 au 13 Juin sur la cote Cantabrique (Espagne).

Toutes personnes, sans condition d'âge, voulant rejoindre l'association, seront les bien venues. Il faut s'adresser, soit à la Présidente Mme MERCIER à Castelnau 05 53 94 20 38 ou au trésorier Mr BOUSCAILLOU à Lagupie 05 53 94 49 41.

Michel BOUSCAILLOU correspondant presse pour le «Le Républicain» à Lagupie. N'hésitez pas à le contacter : n°05 53 94 49 41 ou 06 86 14 45 64, email : michel.bouscaillou@orange.fr



LA GRANDE LESSIVE® À LAGUPIE

La Grande Lessive® organisée par l'APE de Lagupie a attiré bon nombre de curieux. Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, La Grande Lessive® est une manifestation culturelle internationale biannuelle qui adopte la forme d'une installa-



tion artistique éphémère faite par tous. En reprenant le principe d'étendage du linge comme modalité d'exposition, La Grande Lessive® propose de développer le lien social grâce à la pratique artistique.

Sous la forme de plusieurs milliers d'installations simultanées dans le monde entier le temps d'une journée, il s'agit de rassembler les réalisations d'une famille qui s'ignorait. Depuis sa création, plus de trois millions de personnes de tous âges et conditions y ont déjà pris part, dans 80 pays, sur les cinq continents. Deux fois par an, des fils

à linge sont tendus à l'intérieur ou à l'extérieur de sites choisis par des collectifs locaux : établissements scolaires, mairies, maisons de retraite, places publiques, rues...

Ce jour là, les usagers de ces lieux sont invités à accrocher une réalisation (dessin, peinture, collage, photomontage, photographie, ...) à deux dimensions à l'aide de pinces à linge pour une durée limitée à cette journée. Nul besoin d'être artiste. Cette initiative invite à la création et rassemble les générations. C'est le fait d'agir ensemble, en même temps, en divers lieux, avec des objectifs et des dispositifs communs qui est œuvre.
(source : http://www.lagrandelessive.net/?page_id=2)



L'ATELIER THÉÂTRE FANTAISIE

Bureau : Présidente : Nathalie GUIGNARD au 05 53 94 25 37
Vice-président : Christian FAUX
Trésorière : Nathalie GUIGNARD
Secrétaire : Florian FAUX

Il est important de faire remarquer que le vendredi 16 mai 2013 a peut être marqué la dernière représentation de cet atelier né il y a maintenant une vingtaine d'années. En effet, cette discipline demandant un grand investissement, et l'âge n'aidant pas, certains membres risquent d'arrêter et d'autres plus jeunes ne seront plus disponibles faisant leurs études loin de notre village.

C'est pourquoi, si vous vous sentez une âme de comédien, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres du bureau pour lancer la nouvelle saison...



LE COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Mathilde LE MOEL 06 88 32 23 98

- Fête locale 2015 : 19, 20 et 21 juin.
- A l'étude, une soirée ou un loto fin d'année 2015.

Toutes les personnes intéressées pour nous rejoindre sont cordialement invitées à se manifester et seront les bienvenues. Nous avons besoin de nouveautés et toutes les idées nouvelles seront appréciées.

Pour avoir des précisions sur les dates, pensez à nous contacter ou à consultez le site de la mairie : <http://www.lagupie.com>

SOCIÉTÉ DE CHASSE UNION CYNÉGÉTIQUE GUIPAISE

Président : Alain RAMBAUD 05 53 94 43 85 ou 06 83 91 28 21

PREVISIONS AGENDA :

Repas de la chasse : en juin 2015 salle des fêtes de Lagupie
Loto de la chasse : 3ème samedi de septembre à 20h30



Un peu d'histoire... LA CROIX DU CIMETIÈRE DE LAGUPIE

Beaucoup d'entre nous ont été intrigués par tous ces signes sur la grande croix du cimetière. Quelques explications permettront de satisfaire la curiosité de ceux que cela intéresse...

On trouve d'autres croix du même genre dans beaucoup de communes : croix métalliques ou en pierre avec une ou plusieurs dates, ce sont des croix de mission érigées au XIX^{ème} siècle, à l'occasion d'une « mission paroissiale », c'est-à-dire une période de quelques jours durant lesquels des clercs spécialisés dans cette tâche venaient pour renouveler, renforcer la ferveur des paroissiens,



assurant des prédications, favorisant l'organisation de temps de prière et d'offices. Des missions, il y en eut durant tout le XIX^{ème} siècle et jusqu'au milieu de XX^{ème} siècle.

Ainsi, la croix de Lagupie fut érigée à cette occasion en 1846 ainsi qu'en témoigne la date lisible dans la partie métallique. Sur le socle de pierre une plaque a été posée avec une autre date : 1950.

C'est donc qu'il y eut à ce moment une autre mission à Lagupie

Regardons de plus près la croix métallique. Elle est à claire-voie, et les objets qui la décorent sont essentiellement les « instruments de la Passion », c'est-à-dire des « instruments » qui ont servi dans les heures qui entourent la Passion et la mort du Christ.

De haut en bas sur la barre verticale de la croix on distingue : tout en haut le coq, celui-là même qui chanta lorsque l'apôtre Pierre eut

renié Jésus. Puis l'inscription « INRI », que Pilate fit mettre, pour dire « Jésus de Nazareth, Roi des Juifs ».

Juste en dessous trois clous, deux pour les mains, un pour les pieds. Au centre, la couronne d'épines que les soldats romains mirent à Jésus par dérision, et au milieu de la couronne, le calice : les évangiles nous rapportent que la veille de sa mort, Jésus, dans son agonie, semblable en cela à tous les hommes, supplia Dieu son père d'éloigner de lui le calice, c'est-à-dire la coupe de souffrance qu'il devait endurer. Puis la cruche d'eau que Pilate fit apporter pour « se laver les mains », ne voulant pas prendre la responsabilité de la mort de Jésus.

Formant un grand X, la lance dont un soldat romain perça le côté de Jésus suspendu à la croix, et la perche au bout de laquelle on fixa une éponge imbibée de vinaigre pour le faire boire quand le supplicié dit « J'ai soif ». Vient ensuite la tunique « tissée sans coutures » et que les soldats jouèrent aux dés, le fouet dont on le frappa, l'épée avec laquelle l'apôtre Pierre essaya d'empêcher l'arrestation de son maître et que Jésus lui demanda de ne pas utiliser. Les dés bien reconnaissables, dont il vient d'être question.

Vient ensuite un objet non identifié, peut-être un essai de représentation du visage du Christ tel qu'il se serait fixé sur le linge qu'une sainte femme, Véronique, aurait utilisé pour essuyer le visage du supplicié sur le chemin du calvaire... Cet épisode qu'on évoque aussi par l'expression « la sainte face » n'est pas attesté par les récits évangéliques, mais s'est transmis par la piété populaire.

En dessous une échelle dont on a dû se servir pour descendre le corps de Jésus mort. Et tout en bas, un crâne et deux os : le lieu de la crucifixion s'appelait « Golgotha » c'est-à-dire : lieu du crâne, on peut voir dans ce crâne, symboliquement, le crâne d'Adam, premier homme racheté avec toute l'humanité par Jésus.

Aux deux extrémités de la barre horizontale, deux cœurs, sans doute une simple décoration, puis la lune et le soleil qui ensemble symbolisent le cosmos et le temps, c'est-à-dire toute la création, voulue et rachetée par Dieu.

De gauche à droite ensuite, la paire de tenailles qui a servi à enlever les clous, la main qui a giflé le visage de Jésus, un flacon, soit celui qui contenait les aromates apportés par les femmes ou Nicodème après la mort de Jésus et devant servir à l'ensevelissement, soit il s'agit du vase contenant un parfum précieux qu'une femme avait versé sur les pieds de Jésus quelques jours avant sa mort et dont Jésus avait dit que c'était en vue de son ensevelissement... Enfin, un marteau, qui a servi à clouer le corps en croix.

En conclusion, on peut dire que comparée à d'autres croix de mission celle de Lagupie est très « décorée », il y a vraiment une accumulation d'objets. Celle de Sainte-Bazeille, par exemple, est beaucoup plus sobre. Cependant l'ordre de présentation de ces objets ne permet pas de voir une intention d'enseignement de la part de l'artisan qui l'a réalisée mais certainement le reflet de sa piété, et sans doute de la ferveur de la communauté paroissiale.

Françoise LAMOUROUX



ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE LAGUPIE

Commerce / Bar

EPICERIE MARTIN - Martine et Régis MARTIN : 05 53 94 22 00
Alimentation, dépôt de pain, gaz, livraison à domicile, presse, bar.
Le bourg 47180 LAGUPIE

COULEUR DU SUD COIFFURE MIXTE

Julie QUINETTE : 05 53 64 59 64
16, place du Marché 47200 Marmande

Santé / bien être

CABINET INFIRMIER

Coralie BELLANDI - Sarah PAYET - Nadine TOUYA
09 80 59 59 83 - Rue de l'Eglise 47180 LAGUPIE

CABINET DE RÉFLEXOTHÉRAPIE / AURICULOTHÉRAPIE

Nathalie SORBIER : 06 50 01 89 07 - Magistrat 47180 LAGUPIE
Site internet : www.zenthao.fr

SPIRULINE

Rémy GOFFREDO : 06 20 42 75 32
Spiruline Via Nova - Aquaculture artisanale en eau douce, production atypique, transformation, conditionnement, découvrez une algue d'avenir. Vente directe à l'exploitation. Visite sur rendez-vous.
Chemin Neuf 47180 LAGUPIE - Mail : sfr.goffredo@gmail.com

Electricité, plomberie, chauffage

JOUV'ELEC

Dominique JOUVE : 06 70 40 20 92 ou 05 53 79 57 74
Electricité, chauffage, plomberie, photovoltaïque.
Clemenceau 47180 LAGUPIE

ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE, SANITAIRE ET BÂTIMENTS INDUSTRIELS.

Alain FARRE : 05 53 94 81 47
Rapin 47180 SAINTE BAZEILLE - Mail : a.farre@wanadoo.fr

Espaces verts / travaux agricoles

DUSSEVAL PAYSAGE

David DUSSEVAL : 06 08 62 70 52
Création, entretien parcs et jardins, petits terrassements, arrosages, clôtures et portails.
Gabourias 47180 LAGUPIE

SARL DE LA CÔTE

David GUARDIOLA : 06 79 30 50 08 / 05 53 94 42 94
Fauchage, débroussaillage, élagage, fenaison.
La Côte 47180 LAGUPIE

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS

Christopher LEWIS : 05 53 94 22 05
Biarnes 47180 LAGUPIE

Autres services

NETTOYAGE VOITURES INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR

Laurent SIMON : 06 80 42 52 60
Sarrazin 47180 LAGUPIE

MULTISERVICES

Ludovic LACOMME : 06 29 18 36 55
Tout jardinage et petit bricolage
Maisonneuve 47180 LAGUPIE

GARAGE ALTINIER

Ludovic ALTINIER : 06 35 27 11 65 ou 05 24 30 15 53
pont Castelnau 47180 SAINTE BAZEILLE
Mécanique générale - ludovicaltinier@gmail.com

Industrie

GAVA INDUSTRIE

David GAVA : 05 53 94 22 54
Transformation et conditionnement de légumes à destination d'usines pour la fabrication de produits surgelés.
Le Bourg 47180 LAGUPIE

PEROYS SAS

Serge PEROYS : 05 56 61 73 96
Garages, abris de jardins, charpentes métalliques
3, Château de Guerre Est 33190 MONGAUZY
Site internet : www.peroys.com

SERRES PRODUCTION

Franck ROBIN : 05 56 61 70 63
Matériel agricole, motoculture, chaudronnerie et soudure (inox, aluminium, acier), remorques et hydraulique
3, pont St Jean 33190 LAMOTHE LANDERRON

Divers

NEGOCIANT DE BESTIAUX

Bruno DUBREIL : 06 89 88 94 87
Magistrat 47180 LAGUPIE - Mail : b.dubreil@wanadoo.fr

Cette liste est incomplète. Les habitants de Lagupie qui sont entrepreneurs peuvent demander à y figurer gratuitement, Envoyer nous vos coordonnées par mail à : mairie-de-lagupie@wanadoo.fr.

Vous retrouverez également ces professionnels sur www.lagupie.com



Actualités générales de la mairie

14/18 CEREMONIE DU CENTENAIRE



Lors de la cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1914, ont été honorés les combattants de notre commune tombés sur les champs de bataille.



En nommant de leur noms ces hommes morts pour la France, c'est le devoir de mémoire que Monsieur le Maire, a voulu perpétuer, afin que nous apprenions du passé et que ces tristes événements nous servent à construire un avenir meilleur.

ETAT CIVIL DU 12/06/2014 AU 20/12/2014

Communiqué concernant la publication des informations de l'état civil : la CNIL nous avise que les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans la presse ou tout autre support que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit.

A compter du 1er janvier 2015, lors de vos démarches, la Mairie de Lagupie vous proposera de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, du décès d'un proche dans le bulletin municipal, en vous demandant votre accord, afin de respecter votre vie privée.

Naissance : Thyméo Fongaro, né le 13 novembre 2014.



COMPOSTEURS

Val de Garonne Agglomération met à disposition des composteurs de 400 litres au prix de 15 € et de 600 litres au prix de 20€. Les personnes intéressées par l'achat d'un composteur doivent appeler le numéro vert 0800.005.220 pour le réserver.

Des permanences sont ensuite proposées afin que les personnes puissent venir retirer leur composteur moyennant le règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces.

RÉCOLTEZ VOS BOUCHONS

L'association parrainée par Jean-Marie BIGARD récupère vos bouchons pour acheter du matériel pour sportifs handicapés, améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap, aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle.

Les bouchons à ramasser

Les bouchons alimentaires (eau, lait soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...), bouchons ménagers (liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols...) bouchons de cosmétiques (déodorants, laque, parfum...) bouchons de produits d'hygiène (dentifrice, shampooing, produits douche...) les couvercles plastique de chocolat café en poudre, moutarde ...) et divers : pellicules photos, œufs Kinder...



Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit. www.bouchonsdamour.com

Venez les déposer à la Mairie !

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 13h30 à 17h30

Tél : 05 53 94 22 12

Maire de Lagupie : M. Max MARTIN : 05 53 94 24 41

Nos futures adresses de contact :

Courriel : lagupie@lagupie.com
http : www.lagupie.com

La Gazette de Lagupie N° 2 du 25 décembre 2014 - Lagupie Gazette est un journal gratuit édité par la Mairie de Lagupie :

- Directeur de publication et responsable des relations avec la presse : Michel ZANETTE
- Rédactrices en chef : Anne Marie CHAUMONT / Catherine KEROB
- Rédacteur et chargé des relations avec les associations : Sylvain EMORINE
- Rédactrices et rédacteurs : Mathilde LEMOEL, David GUARDIOLA, Jérôme HOLTZSCHERER, Xavier AUDU
- Création Véronique VISE, Thomas PIRON